

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 16990
Numéro SIREN : 692 040 348
Nom ou dénomination : A LA MAREE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2018 sous le numéro de dépôt 7836

①

DCEP No. 2018 SD 2018

SAGE Experts-comptables janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DCP N° 2031-SD 2018

Désignation de l'entreprise		A LA MAREE		N°		N°			
				Exercice N					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 368 000)			DA	368 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB					
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC					
	Réserve légale (3)			DD	36 800				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DI					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E)			DE	945 517				
	Report à nouveau			DI					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 518				
	Subventions d'investissement			DJ					
	Provisions réglementées *			DK					
	TOTAL (II)			DI	1 364 835				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM					
	Avances conditionnées			DN					
TOTAL (III)			DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP					
	Provisions pour charges			DQ					
TOTAL (III)			DR						
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS					
	Autres emprunts obligataires			DI					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DL	61 025				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	13 888				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	346 336				
	Dettes fiscales et sociales			DY	446 368				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ					
Autres dettes	EA			42 213					
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)			EB	9 586				
TOTAL (IV)			EC	919 416					
Écarts de conversion passif *			(V)	ED					
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)			EE	2 284 251					
RENTES	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			EB				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			EC			
			Écart de réévaluation libre			ED			
			Réserve de réévaluation (1976)			EE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF				
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	888 981				
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	889				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code de gestion des entreprises

Désignation de l'entreprise : A LA MAREE		Néant ☐		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue : biens *	FD	FE	
	services *	FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	FK	
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
	Autres produits (1) (11)			
Total des produits d'exploitation (2) (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			
	Variation de stock (marchandises) *			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
	Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilés (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire - article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		A LA MAREE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	9 322		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 322		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	242		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	242		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	9 080		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	15 000		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	4 633 474		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	4 618 956		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	14 518		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	16 268	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX		
	(6 ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	42 970	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles, facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
profit client ancien+ produits sur cb materiel				9 322			
amendes			242				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 284 251,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 14 517,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE 2016 est comptabilisé pour 96 363 euros.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réserve aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 335 388

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	335 388		335 388	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	335 388		335 388	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 389 319

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	340 800			340 800
Immobilisations corporelles	2 067 475	44 653	116 252	1 995 876
Immobilisations financières	54 563		1 920	52 643
TOTAL	2 462 838	44 653	118 172	2 389 319

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 631 405

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 412			5 412
Immobilisations corporelles	1 644 266	97 979	116 252	1 625 993
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 649 678	97 979	116 252	1 631 405

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	335 388	0	335 388	Non amortiss.
Autres immos.incorporel.	5 412	5 412	0	9 ans
Constructions	147 770	79 614	68 156	33 ans
Materiel d exploitation	214 845	144 375	70 470	de 1 à 10 ans
Inst.agenc.divers	1 573 027	1 344 974	228 053	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	5 717	5 717	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	16 672	14 236	2 436	de 1 à 7 ans
Mobilier	37 844	37 077	767	de 3 à 10 ans
TOTAL	2 336 676	1 631 405	705 270	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 356 502**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	50 814		50 814
Actif circulant & charges d'avance	305 688	305 688	
TOTAL	356 502	305 688	50 814

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 24 202

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	18 002
Autres créances	6 138
Disponibilités	61
TOTAL	24 202

3.5 - Charges constatées d'avance = 30 221

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 368 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	23000	16,00	368 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	23000	16,00	368 000

4.2 - Etat des dettes = 919 416

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	61 025	30 590	30 435	
Dettes financières diverses	13 888	13 888		
Fournisseurs	346 336	346 336		
Dettes fiscales & sociales	446 368	446 368		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	42 213	42 213		
Produits constatés d'avance	9 586	9 586		
TOTAL	919 416	888 981	30 435	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 283 361

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	933
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	41 661
Dettes fiscales & sociales	240 767
Autres dettes	
TOTAL	283 361

4.4 - Produits constatés d'avance = 9 586

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 570 957**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	3 967 998	86,81 %
Prestations de services	584 384	12,78 %
Produits des activités annexes	18 575	0,41 %
TOTAL	4 570 957	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	45	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	48	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 24 202

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	18 002
Factures a etablr(418100)	18 002
Autres créances :	6 138
Avoir a venir(409800)	3 638
Etat prod a recevoir(448700)	2 500
Disponibilités :	61
Interets courus sur placements(518700)	61
TOTAL	24 202

8.2 - Charges constatées d'avance = 30 221

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d_avance(486000)	30 221
TOTAL	30 221

8.3 - Charges à payer = 283 361

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	933
Interets courus pret(168800)	44
Interets courus(518600)	889
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	41 661
Fournis.fact.non parvenue(408100)	41 661
Dettes fiscales et sociales :	240 767
Conges a payer(428200)	136 544
Participation(428400)	15 000
Charges sur cp(438200)	54 618
Org.soc. autr.ch. a payer(438600)	28 750
Etat charges a payer(448600)	5 856
TOTAL	283 361

8.4 - Produits constatés d'avance = 9 586

Produits constatés d'avance	Montant
Produits contates d'avance(487000)	9 586
TOTAL	9 586

A LA MAREE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 368 000 euros
Siège social : Place des Pêcheurs
94150 RUNGIS
692 040 348 RCS CRETEIL

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

Exercice clos le 31 décembre 2017

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF

Nous vous informons qu'une convention visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé :

Convention de prestations de services avec la société MLB FINANCES, dont notre société détient 20,01% du capital :

Personnes concernées : Monsieur Christian LE PUY (Président du Directoire de A LA MAREE et Président de MLB FINANCES)
 Monsieur Paul LE PUY (Président du conseil de surveillance d'A LA MAREE et associé de MLB FINANCES)

Un contrat de prestations de services a été conclu le 1^{er} janvier 2017 entre la société A LA MAREE et la société MLB FINANCES définissant les prestations assurées par la société MLB FINANCES pour le compte de la société A LA MAREE. Il s'agit notamment de prestations d'assistance et de conseils en matière de gestion commerciale et communication, gestion comptable et administrative, ressources humaines et gestion sociale, services administratifs et informatique.

Le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2017 s'élève à 295.550,49 euros HT.

Nous vous rappelons que la convention suivante autorisée au cours de l'exercice antérieur s'est poursuivie :

Convention de location et blanchissage de linge avec la société LAVERIE DU MIN, dont notre société détient 60% du capital :

Personnes concernées : Monsieur Christian LE PUY (Président du Directoire de A LA MAREE et gérant de LAVERIE DU MIN)

Le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2017 s'élève à 79.347,96 euros HT.



INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Guy BONNISSEAU

- Membre du conseil de surveillance de la société A LA MAREE

M. Bernard FOURIER

- Membre du directoire de la société A LA MAREE

M. Paul LE PUY

- Membre et Président du conseil de surveillance de la société A LA MAREE

M. Christian LE PUY

- Gérant de la société SARL LAVERIE DU M.I.N
- Président de la société SAS M.L.B Finances
- Président du Directoire de la société A LA MAREE

Mme Christiane LE PUY

- Membre du conseil de surveillance de la société A LA MAREE

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les délais légaux.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Le Conseil de surveillance
Paul LE PUY



AUDITEURS & CONSULTANTS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris – Ile de France

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

GREFFE

A LA MAREE

S.A. AU CAPITAL DE 368 000 €

**Place des Pêcheurs
M.I.N. RUNGIS**

94150 RUNGIS

R.C.S. CRETEIL 692 040 348

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

Espace Descartes – 12 rue Albert Einstein

77420 Champs sur Marne

Tél. 01 70 01 71 00 – Fax. 01 70 01 71 18

contact@auditeurs-consultants.com

Société à responsabilité limitée au capital de 328 000 Euros - RCS Meaux B 434 495 693 - APE 6920 Z

A LA MAREE

Société Anonyme au Capital de 368 000 €

**Place des Pêcheurs
M.I.N. RUNGIS**

94150 RUNGIS

R.C.S. CRETEIL 692 040 348

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A LA MAREE

Société Anonyme au Capital de 368 000 €

**Place des Pêcheurs
M.I.N. RUNGIS**

94150 RUNGIS

R.C.S. CRETEIL 692 040 348

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société A LA MAREE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A LA MAREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société A LA MAREE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de la gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir des fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Champs sur Marne, le 10 juin 2018

Le commissaire aux comptes
AUDITEURS & CONSULTANTS



Jean-François LE HEN

ANNEXE AU RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	335 388		335 388	14,68	335 388	15,10
Autres immobilisations incorporelles	5 412	5 412				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	147 770	79 614	68 156	2,98	71 209	3,21
Installations techniques, matériel & outillage industriels	214 845	144 375	70 470	3,09	78 521	3,54
Autres immobilisations corporelles	1 633 261	1 402 004	231 257	10,12	273 479	12,32
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 829		1 829	0,08	1 829	0,08
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	8 020		8 020	0,35	9 940	0,45
Autres immobilisations financières	42 794		42 794	1,87	42 794	1,93
TOTAL (I)	2 389 319	1 631 405	757 914	33,18	813 160	36,62
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	226 556		226 556	9,92	231 952	10,45
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	143 309		143 309	6,27	89 619	4,04
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					1 125	0,05
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	96 363		96 363	4,22	88 257	3,97
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 538		29 538	1,29	6 706	0,30
. Autres	6 257		6 257	0,27	4 714	0,21
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	21,89	647 200	29,14
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	494 093		494 093	21,63	312 976	14,09
Charges constatées d'avance	30 221		30 221	1,32	24 969	1,12
TOTAL (II)	1 526 338		1 526 338	66,82	1 407 517	83,38
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes d'émission des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 915 657	1 631 405	2 284 251	100,00	2 220 677	100,00

Auditeurs
&
Consultants

SARL FIDUCIAIRE DE LA SEINE-ST-DENIS

COMMUNES DE LA SEINE-SAINT-DENIS
12, rue Albert Einstein - 77420 Champs-sur-Mame
Tél. 01 70 01 71 00 - Fax 01 70 01 71 18

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 368 000)	368 000	368 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	36 800	36 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	945 517	931 119
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	14 518	14 399
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	1 364 835	1 350 318
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	60 136	95 419
. Découverts, concours bancaires	889	992
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	44	71
. Associés	13 844	13 617
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 336	288 426
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	203 062	203 658
. Organismes sociaux	185 241	188 159
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 210	37 127
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 856	1 041
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 213	45 874
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 586	15 977
TOTAL(IV)	919 416	870 360
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 284 251	2 220 677

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Auditeurs
&
Consultants
2, rue Albert Einstein - 77420 Champs-sur-Mame
Tél. 01 70 01 71 00 - Fax 01 70 01 71 18

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	3 967 998		3 967 998	66,81	4 249 917	66,97	-281 919	-6,62	
Production vendue services	602 959		602 959	13,19	636 491	13,03	-33 532	-5,26	
Chiffres d'Affaires Nets	4 570 957		4 570 957	100,00	4 886 408	100,00	-315 451	-6,45	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 061	0,02	1 050	0,02	11	1,05	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			42 970	0,94	12 814	0,26	30 156	235,34	
Autres produits			6 147	0,13	116	0,00	6 031	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			4 621 135	101,10	4 900 388	100,28	-279 253	-5,69	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 374 009	30,06	1 481 331	30,32	-107 322	-7,23	
Variation de stock (marchandises)			5 396	0,12	7 568	0,15	-2 172	-28,69	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 202	0,42	21 735	0,44	-2 533	-11,64	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			940 416	20,57	1 036 970	21,22	-96 554	-9,30	
Impôts, taxes et versements assimilés			72 032	1,58	80 256	1,64	-8 224	-10,24	
Salaires et traitements			1 529 506	33,46	1 572 361	32,18	-42 855	-2,72	
Charges sociales			532 512	11,65	569 568	11,66	-37 056	-6,50	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			97 979	2,14	99 245	2,03	-1 266	-1,27	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			31 155	0,68	30 340	0,62	815	2,69	
Total des charges d'exploitation (II)			4 602 206	100,68	4 899 375	100,27	-297 169	-6,08	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			18 928	0,41	1 013	0,02	17 915	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			815	0,02	1 852	0,04	-1 037	-55,98	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			2 202	0,05	11 221	0,23	-9 019	-80,37	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			3 017	0,07	13 074	0,27	-10 057	-76,91	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			1 508	0,03	3 794	0,08	-2 286	-60,24	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			1 508	0,03	3 794	0,08	-2 286	-60,24	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 509	0,03	9 280	0,19	-7 771	-83,73	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			20 438	0,45	10 293	0,21	10 145	98,58	

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 322	0,20	25 797	0,53	-16 475	-53,85
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	9 322	0,20	25 797	0,53	-16 475	-53,85
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	242	0,01	6 196	0,13	-5 954	-96,08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	242	0,01	6 196	0,13	-5 954	-96,08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 080	0,20	19 601	0,40	-10 521	-53,67
Participation des salariés (IX)	15 000	0,33	15 495	0,32	-495	-3,18
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 633 474	101,37	4 939 259	101,08	-305 785	-6,18
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 618 956	101,05	4 924 860	100,79	-305 904	-6,20
RÉSULTAT NET	14 518	0,32	14 399	0,29	119	0,83
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	16 268	0,36	15 456	0,32	812	5,25
Dont Crédit-bail immobilier						

A LA MAREE

2 PLACE DES PECHEURS

94150 RUNGIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

édité le 09/05/2018



SARL FIDUCIAIRE DE LA SEINE-ST-DENIS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 284 251,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 14 517,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE 2016 est comptabilisé pour 96 363 euros.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 335 388

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	335 388		335 388	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	335 388		335 388	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 389 319

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	340 800			340 800
Immobilisations corporelles	2 067 475	44 653	116 252	1 995 876
Immobilisations financières	54 563		1 920	52 643
TOTAL	2 462 838	44 653	118 172	2 389 319

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 631 405

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 412			5 412
Immobilisations corporelles	1 644 266	97 979	116 252	1 625 993
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 649 678	97 979	116 252	1 631 405

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	335 388	0	335 388	Non amortiss.
Autres immos.incorporel.	5 412	5 412	0	9 ans
Constructions	147 770	79 614	68 156	33 ans
Matériel d exploitation	214 845	144 375	70 470	de 1 à 10 ans
Inst.agenc.divers	1 573 027	1 344 974	228 053	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	5 717	5 717	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	16 672	14 236	2 436	de 1 à 7 ans
Mobilier	37 844	37 077	767	de 3 à 10 ans
TOTAL	2 336 676	1 631 405	705 270	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 356 502**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	50 814		50 814
Actif circulant & charges d'avance	305 688	305 688	
TOTAL	356 502	305 688	50 814

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 24 202

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	18 002
Autres créances	6 138
Disponibilités	61
TOTAL	24 202

3.5 - Charges constatées d'avance = 30 221

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 368 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	23000	16,00	368 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	23000	16,00	368 000

4.2 - Etat des dettes = 919 416

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	61 025	30 590	30 435	
Dettes financières diverses	13 888	13 888		
Fournisseurs	346 336	346 336		
Dettes fiscales & sociales	446 368	446 368		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	42 213	42 213		
Produits constatés d'avance	9 586	9 586		
TOTAL	919 416	888 981	30 435	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 283 361

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	933
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	41 661
Dettes fiscales & sociales	240 767
Autres dettes	
TOTAL	283 361

4.4 - Produits constatés d'avance = 9 586

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 570 957

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	3 967 998	86,81 %
Prestations de services	584 384	12,78 %
Produits des activités annexes	18 575	0,41 %
TOTAL	4 570 957	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	45	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	48	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 24 202

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	18 002
Factures a etablr(418100)	18 002
Autres créances :	6 138
Avoir a venir(409800)	3 638
Etat prod a recevoir(448700)	2 500
Disponibilités :	61
Interets courus sur placements(518700)	61
TOTAL	24 202

8.2 - Charges constatées d'avance = 30 221

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d_avance(486000)	30 221
TOTAL	30 221

8.3 - Charges à payer = 283 361

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	933
Interets courus pret(168800)	44
Interets courus(518600)	889
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	41 661
Fournis.fact.non parvenue(408100)	41 661
Dettes fiscales et sociales :	240 767
Conges a payer(428200)	136 544
Participation(428400)	15 000
Charges sur cp(438200)	54 618
Org.soc. autr.ch. a payer(438600)	28 750
Etat charges a payer(448600)	5 856
TOTAL	283 361

8.4 - Produits constatés d'avance = 9 586

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	9 586
TOTAL	9 586

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 09/05/2018

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	<u>31/12/2017</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2016</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2015</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2014</u> <u>12 mois</u>	<u>31/12/2013</u> <u>12 mois</u>
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	368 000	368 000	368 000	368 000	368 000
b) Nombre d'actions émises	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 570 957	4 886 408	4 771 325	4 755 952	4 804 156
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	112 497	113 644	153 688	156 188	161 968
c) Impôt sur les bénéfices			5 040		4 298
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	112 497	113 644	148 648	156 188	157 670
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	14 518	14 399	55 279	61 751	63 678
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	15 000	15 495	16 084	15 814	16 246
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	5	5	6	7	7
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	1	2	3	3
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	48				
b) Montant de la masse salariale	1 529 506	1 572 361	1 678 260	1 583 226	1 620 083
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	532 512	569 568	586 884	538 776	581 163

Observations complémentaires

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Auditeurs
&
Consultants
12, rue Albert Einstein - 77420 Champs s/Marne
Tel. 01 70 01 71 00 - Fax 01 70 01 71 18

A LA MAREE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 368 000 euros
Siège social : Place des Pêcheurs 94150 RUNGIS
692 040 348 RCS CRETEIL

COPIE CERTIFIEE CONFORME



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 14 517,96 euros en totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

